

## INFORMATION INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2019-2020

---

DEPUIS LA RENTREE 2018-2019 :

SUPPRESSION DE L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

LIENS UTILES AFFILIATION

SECURITE SOCIALE

Site Caisse Primaire d'Assurance Maladie AMELI :

<https://www.ameli.fr/>

Droits et démarches selon votre situation :

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant>

### Vous souhaitez contacter l'Assurance Maladie ? C'est simple et rapide !

-  Depuis le forum pour les assurés : [www.forum-assures.ameli.fr](http://www.forum-assures.ameli.fr)
-  Par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie ».
-  Par téléphone : appelez un conseiller de l'Assurance Maladie au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches.
-  En vous rendant dans votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence